

QUESTION 14

Auteur PLR, par Christophe Claivaz
Objet La protection de l'environnement prime-t-elle sur la sécurité sur les routes valaisannes?

La stratégie Mobilité 2040 prévoit le classement des routes cantonales dans 4 catégories, avec un service hivernal partiellement ou totalement réduit pour les classes 3 et 4. Si le déneigement des routes de nos vallées en catégorie 1 est très bien fait, il s'avère (impressions corroborées par les entreprises mandatées par l'Etat) que le salage est fortement réduit, sous la pression du voyer, respectivement du service.

La conséquence est de rendre les routes verglacées, comme ce fut le cas à plusieurs reprises, avec à la clef des touchettes et heureusement que de la casse matérielle, mais jusqu'à quand?

Conclusion

Nous demandons au département de nous confirmer ou infirmer ces impressions, de justifier la motivation de ces mesures si elles sont avérées et d'informer si elles seront maintenues ou pas sur les routes de classe 1 et 2?